



**A Pau, le 06/02/2026**

**A**

**M.LINARES**  
**Directeur Inter régional**  
**DISP de Bordeaux**

**Objet : Lettre ouverte dénonçant l'absence de dialogue social du SPIP de PAU**

Monsieur le directeur interrégional, les représentants du personnel du SPIP de Pau vous adressent cette lettre ouverte pour vous faire part de leur résignation.

Il y a des dossiers qui attendent depuis bien trop longtemps

Nous nous adressons à vous pour pallier les carences d'une direction qui n'anticipe pas, et qui dénigre le dialogue social.

Preuve supplémentaire, s'il en fallait : l'organisation du CSA prévue le 19 Janvier 2026.

Lors du précédent CSA de septembre 2025, nous avions convenu de la date du prochain CSA au 19 Janvier 2026 à 14h00.

Les OS ont constaté et déploré l'absence de transmission des documents préparatoires et ont reçu ce mail à 13h04, le jour même du CSA : « Bonjour à toutes, en dépit de ce que nous avions pensé, je vous propose que le prochain CSA se déroule en février ou en mars prochain ».

Comme si les problèmes rencontrés par l'équipe n'avaient aucune importance, comme s'ils devaient perdurer toujours.

Le mépris des organisations syndicales et des personnels dure et perdure, car oui, il ne s'agit pas d'un acte isolé.

Preuve supplémentaire de la méconnaissance et du désintérêt qu'elle porte au service :

Mme La DFSPIP a transmis des chiffres erronés sur les effectifs du service, ce qui n'a pas permis de mettre en exergue les difficultés RH de l'antenne et par conséquence n'a pas permis le renouvellement de l'agent placé intervenant au service.

Monsieur le Directeur Interrégional, nous vous adressons cette lettre ouverte car Mme La DFSPIP reste sourde à nos revendications, et ne semble pas en mesure d'instaurer au sein du service, un dialogue professionnel serein.

En notre qualité de représentants du personnel, nous défendons une certaine conception du dialogue social et nous croyons en l'intelligence collective.

**C'est dans cet esprit que nous sollicitons auprès de vous une audience.**

Nous souhaiterions vous rencontrer afin d'échanger sur les difficultés rencontrées et dégager des perspectives d'amélioration.

**En attendant, cette éventuelle rencontre, les agents du SPIP de Pau, qui veulent se recentrer sur leurs missions et retrouver un peu de sérénité dans leur quotidien de travail, souhaitent aborder les éléments suivants avec vous :**

- \* La Charte des temps en vigueur depuis 2014, malgré nos demandes incessantes de travailler autour de ce document et de l'actualiser.
- \* Aucune note de service concernant le télétravail ne permettant la mise en place d'un process clair. Une fois encore, le travail de réflexion, pourtant débuté en avril 2023, n'a jamais été mené à son terme. Il en résulte qu'aucune formalisation n'a vu le jour, hormis une simple transmission des documents de la DI « à la date ultime » comme indiqué par madame VARINARD dans son mail adressé le 06/02/2026.
- \* En septembre 2025, la direction a pris la décision de supprimer le pôle TIG sans revenir sur la note de service concernant l'organisation du service de 2021.
- \* Nous déplorons l'absence de projet de service et de rapport d'activité et des relevés de conclusions des différents CSA établis ou simplement communiqués aux agents du service ce qui entraîne un manque de lisibilité et de transparence regrettable.

Permettez-nous d'être clair/Qu'il n'y ait pas de malentendu monsieur LINARES, Mme VARINARD saura vous transmettre les éléments réclamés, mais ceux-ci seront, une fois encore, finalisés qu'au dernier moment, sans que l'équipe en ait été informée.

**A Pau, le 06/02/2026**

**Le Bureau Local de la CGT SPIP 64**